

# Le Rassembleur

des Coteaux

MAI 2024, VOL. 31, N° 03

## À LA UNE

PROGRAMMATION  
ESTIVALE

Détails en page 7



# Sommaire

Mot du maire .....	2
Actualités .....	3
Urbanisme .....	5
Loisirs et culture .....	7
Vie communautaire .....	11



Repérez ce pictogramme pour découvrir le contenu supplémentaire en ligne !



**Myriam Sauvé – District 1**  
450 267-1546  
district1@les-coteaux.qc.ca



**Claude Lepage – District 2**  
450 374-8015  
district2@les-coteaux.qc.ca



**François Deschamps – District 3**  
450 267-3531  
district3@les-coteaux.qc.ca



**Michel Joly – District 4**  
450 267-3531  
district4@les-coteaux.qc.ca



**Véronique Lefebvre – District 5**  
450 267-3531  
district5@les-coteaux.qc.ca



**Josée Grenier – District 6**  
450 267-2207  
district6@les-coteaux.qc.ca

## Séances 2024

19 février	17 juin	21 octobre
18 mars	15 juillet	18 novembre
15 avril	19 août	16 décembre
21 mai	16 septembre	



Consultez les détails en ligne.

# Mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec une profonde gratitude et un immense respect que je prends la plume pour féliciter deux organismes de notre communauté pour leur anniversaire. Le Conseil 3190 des Chevaliers de Colomb célèbre 75 années de dévouement et d'action en faveur de notre communauté, un engagement qui a un des retombées positives sur notre municipalité. De même, Les Gens de Cœur Les Coteaux rayonnent depuis 35 ans de générosité et d'engagement envers la jeunesse et nos concitoyens, une contribution importante pour notre bien-être commun.

En ces temps de changements et d'ajustements, notre municipalité s'engage à optimiser sa performance et son efficacité, tout en réduisant ses coûts le plus possible. Nous faisons face à une situation économique difficile à l'échelle du pays, mais nous sommes résolus à agir avec prudence et responsabilité, tout en restant fidèles à notre engagement envers l'environnement. Tout le monde doit faire un effort, pas seulement pour Les Coteaux, mais pour la planète et les générations futures.

Prochainement, nous vous convierons à une soirée d'information sur la situation des mouvements de terrain de la rue Lippé. Cette séance permettra aux ménages concernés de poser des questions et de partager leurs préoccupations, tout en offrant une occasion de clarifier les prochaines étapes du projet.

Je suis également fier d'annoncer l'ouverture des Frigo et garde-manger communautaires à l'Hôtel de ville. Cette initiative témoigne de notre engagement à améliorer l'offre alimentaire pour la population, tout en réduisant le gaspillage alimentaire. Je vous encourage à visiter cet espace régulièrement en déposant ou en prenant des aliments qui pourraient être autrement gaspillés, tout en respectant les consignes de sécurité alimentaire.

Pour finir, l'été s'annonce vibrant et festif à la municipalité avec une multitude d'activités pour toutes et tous. Cette année, la Fête nationale mettra en vedette Damien Robitaille le 23 juin au parc Hervé-Laframboise. Les Mercredis en musique seront transformés en fêtes de quartiers et les soirées Cinémas dans l'parc seront également de retour, ajoutant une touche de magie estivale. L'Embouchure proposera une programmation riche, tandis que le Festival nautique animera le canal de Soulanges les 20 et 21 juillet.

Un été inoubliable en perspective pour toutes les personnes résidentes ou de passage!

Sylvain Brazeau  
Maire

450 267-3531, poste 230  
mairie@les-coteaux.qc.ca



## Travaux de remplacement et de réhabilitation des conduites d'aqueduc et d'égout

Cet été, la Municipalité entreprendra des travaux importants de remplacement et de réhabilitation des conduites d'aqueduc et d'égout dans différentes rues. Voici les détails des travaux prévus :

### Travaux de remplacement par tranchée sur la rue Delisle, entre la rue Pauline et le 80, rue Delisle (185 mètres)

Entre juin et août 2024

Une tranchée sera creusée pour remplacer les anciennes conduites d'aqueduc et de réseau unitaire d'assainissement et installer de nouvelles conduites, en séparant les réseaux sanitaire et pluvial. Le revêtement d'asphalte sera ensuite refait. Le réaménagement de la rue permettra la construction d'une voie piétonne entre les rues Sauvé et Gazonnière.

### Travaux de gainage rue Pauline (350 mètres)

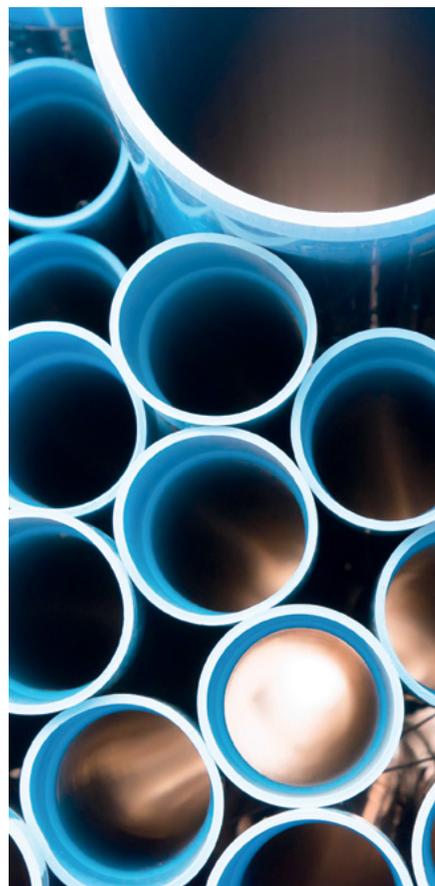
Entre juin et août 2024

Les conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire existantes seront réhabilitées sans creuser de tranchée. L'asphalte sera toutefois percé à des endroits stratégiques pour insérer une membrane à l'intérieur des conduites. Le réseau pluvial de cette rue ne sera pas concerné.

### Réfection complète de la rue Duckett (170 m)

Automne 2024

En raison de problèmes de refoulement d'égout, les travaux de réfection des conduites de la rue Duckett sont devancés en 2024. Le réseau d'égout unitaire sera donc remplacé par des réseaux sanitaire et pluvial; la conduite d'aqueduc sera elle aussi changée dans la foulée.



Au moment opportun, nous diffuserons sur nos réseaux des communications indiquant les détours à effectuer. Inscrivez-vous à la plateforme ComAlerte afin de recevoir en temps réel l'information utile, notamment les avis d'ébullition préventifs.

La Municipalité a obtenu une subvention de **1,9 M\$** du Programme d'infrastructure municipale d'eau (PRIMEAU) pour financer une partie des travaux sur les rues Delisle et Pauline; une autre demande de subvention de **604 000\$** a été présentée pour les travaux sur la rue Duckett.



## FINALISATION DES TRAVAUX SUR LA RUE SAUVÉ

À la suite des travaux de l'automne dernier, le pavage et la remise en état des terrains des résidences de la rue Sauvé seront réalisés en juin.

Les résidents touchés pourront par la suite bénéficier d'un droit d'arrosage quotidien durant une période de 15 jours.

## ÉTAT DE LA SITUATION SUR LA RUE LIPPÉ

En ce qui concerne les mouvements de sol de la rue Lippé, nous avons reçu les rapports finaux des études géotechnique et hydraulique. Des solutions de rechange sont présentées dans ces rapports et doivent encore faire l'objet d'analyses auprès des différents ministères impliqués qui pourront émettre leurs recommandation quant à la stratégie à retenir. Par la suite, une séance d'information sera organisée afin de présenter en détail le plan choisi.

Les prochaines étapes comprennent une caractérisation environnementale, des demandes de financement, un appel d'offres pour des services d'ingénierie, des négociations avec le CN, l'élaboration et l'approbation des plans et devis, puis la réalisation des travaux en 2025. De plus, un règlement de contrôle provisoire a été adopté pour assurer la sécurité des résidentes et résidents.



Tous les détails sur la page Web : [les-coteaux.qc.ca/actualites/](https://les-coteaux.qc.ca/actualites/)

## CASERNE ET GARAGE MUNICIPAL

La période d'examen des soumissions pour la construction de la caserne et du garage municipal s'est ouverte le 5 avril dernier.

Les prix soumis respectent le budget établi et le règlement d'emprunt. L'attribution du contrat est conditionnelle à l'obtention d'une subvention du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM), qui couvrirait jusqu'à 60% des frais admissibles. Selon la date d'octroi, les travaux à l'intersection des rues Sauvé et Royal pourraient débuter plus tard cet été.



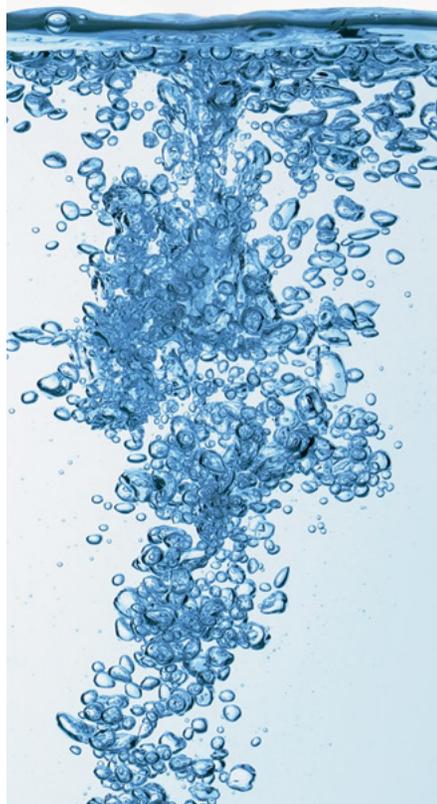
## PROLONGEMENT DE LA RUE SAUVÉ ET STATIONNEMENT DU PARC PÉPINOT-ET-CAPUCINE

La Municipalité des Coteaux lance un projet d'amélioration de l'accès au parc Pépinot-et-Capucine en prolongeant la rue Sauvé et en créant un nouveau stationnement doté d'infrastructures modernes et écologiques. Les dalles alvéolées permettront un meilleur drainage de l'eau et contribueront à réduire les îlots de chaleur. Ce projet pilote permettra d'évaluer la viabilité de la végétalisation et pourra être reproduit dans d'autres espaces municipaux.

Parallèlement à ces travaux, la Municipalité procédera au prolongement des réseaux d'eau potable et sanitaire jusqu'au bout de la rue Sauvé, ce qui permettra l'installation de futurs équipements dans le parc, tels qu'un pavillon et une fontaine à eau.

## Le saviez-vous ?

La consommation d'eau potable des municipalités est auditée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Selon les résultats du bilan annuel, le Ministère impose des mesures pour réduire la quantité d'eau consommée. Aux Coteaux, l'obligation d'installer des compteurs d'eau dans tous les commerces et industries ainsi que dans un échantillon de résidences résulte d'une trop grande consommation au cours des dernières années.



## L'eau potable, une richesse à ménager !

La Municipalité des Coteaux se ravitaille à une seule source d'eau potable : le lac Saint-François. Aussi, puisque l'eau douce est une ressource naturelle à la base de la vie, nous nous devons de l'utiliser de manière responsable.

### Arrosage de la végétation existante

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux par des asperseurs amovibles ou des tuyaux poreux est uniquement autorisé les jours suivants, de **22 h à minuit** :

- **Jours pairs** : adresses paires
- **Jours impairs** : adresses impaires

Quant à l'arrosage automatique, il est seulement permis le dimanche, le mardi et le jeudi, de **3 h à 6 h**. L'arrosage manuel d'un jardin, d'un potager, d'une jardinière, d'un arbre ou d'un arbuste à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique est pour sa part autorisé en tout temps.

### Interdiction d'arroser

La Municipalité peut émettre une interdiction temporaire d'arrosage dans un secteur donné et pendant une période déterminée pour prévenir une pénurie d'eau potable dans les cas de sécheresse ou lors de bris majeurs de conduites d'aqueduc municipales. Cette mesure est susceptible de concerner toute utilisation extérieure de l'eau, comme l'arrosage des pelouses, des arbres et des arbustes, le remplissage des piscines et le lavage des véhicules, et ce, quelle qu'en soit la raison. Toutefois, cette interdiction ne touche pas l'arrosage manuel des potagers et des plantes comestibles, en terre ou en pot, des jardins et d'autres végétaux.

### Permis d'arrosage

#### Nouvelle pelouse et nouvel aménagement

Malgré le règlement relatif à l'utilisation de l'eau potable, il est autorisé, après obtention d'un permis, d'arroser tous les jours en dehors des heures de pointe (**de 7 h à 10 h et de 18 h à 22 h**) une nouvelle pelouse, une nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes ou un nouvel aménagement paysager pendant 15 jours au maximum, et ce, à compter du début des travaux d'ensemencement, de plantation ou d'installation du gazon en plaques. Il est permis d'arroser en tout temps le gazon en plaques le jour de son installation.



Pour obtenir un permis, vous devez remplir le formulaire de demande en ligne : [lescoteaux.edemandes.com/fr/](https://lescoteaux.edemandes.com/fr/)

## Nuisance sonore

Il est prohibé de faire ou d'autoriser du bruit de nature à troubler la paix et le bien-être du voisinage, que ce soit en exécutant des travaux de construction, de démolition ou de réparation d'un bâtiment ou d'un véhicule, ou en utilisant de l'outillage bruyant, notamment une tondeuse, une scie à chaîne ou une souffleuse à feuilles, et ce, en dehors des heures permises.

### Heures permises

Du lundi au vendredi, **de 7 h à 21 h**

Le samedi et le dimanche, **de 9 h à 18 h**



## Inspecteur en tournée pour vérifier la sécurité des piscines résidentielles et la fermeture de permis

Un inspecteur sera en tournée sur le territoire de mai à fin août afin de vérifier la conformité des piscines résidentielles en vertu du *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* de la province. Ce dernier vise à assurer la sécurité des jeunes enfants en contrôlant l'accès aux piscines par des mesures telles que l'installation de clôtures dotées de portes sécurisées.

De plus, des inspections de fermeture de permis, comme pour la plantation d'arbres ou le suivi de travaux de rénovation, seront effectuées.

Les propriétaires d'une piscine installée avant le 1<sup>er</sup> novembre 2010 ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour mettre leurs installations en conformité avec les normes actuelles. Soulignons qu'il n'y a pas de droits acquis en matière de sécurité et que toutes les piscines doivent respecter les normes en vigueur.

**Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Service de l'urbanisme.**

**VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DE VOS PROCHES SONT NOTRE PRIORITÉ.**

## Programmation de cours et activités de loisir

INSCRIPTIONS – ÉTÉ 2024

Résident: 13 mai | Non-résident: 27 mai



## Cinéma dans l'parc

**5 juillet**  
de 19 h 30 à 21 h 30

Parc Audrey

**19 juillet**  
de 19 h 30 à 21 h 30

Parc Réjean-Boisvenu

**2 août**  
de 19 h 30 à 21 h 30

Piscine

Arrivez à l'avance pour vous installer et profiter des jeux en famille (poches, Spikeball et autres) proposés sur place. De 19 h à 21 h, Queen Pop assurera la vente de popcorn et de bonbons.

### RESTONS ACTIFS

Avec Sylvie Lauzon

**26 juin au 14 août**

8 semaines

Mercredi de 9 h à 10 h

**50 ans et plus**  
Parc Thomas-Monro  
(cours extérieur)  
**45 \$**



### ZUMBA

Avec Christiane Arseneault

**2 juillet au 22 août**

6 semaines

*Pas de cours les 23, 25,  
30 juillet et 1<sup>er</sup> août*

Mardi de 19 h à 20 h

Jeudi de 19 h à 20 h

**16 ans et plus**  
Édifice Gilles-Grenier  
**48 \$**

### TENNIS

Marc-Olivier Lavallée

Matériel requis: raquette

**30 juin au 4 août**

6 semaines

**Micro-tennis (parent-enfant)**

Dimanche de 9 h 30 à 10 h

3-4 ans / 33 \$

**Balle rouge**

Dimanche de 8 h 30 à 9 h 30

5-7 ans / 66 \$

**Balle orange**

Dimanche de 10 h à 11 h

8-9 ans / 66 \$

**Balle verte**

Mardi de 15 h 30 à 17 h

10-12 ans / 99 \$

**Ado +**

Mardi de 18 h à 19 h 30

13-16 ans / 99 \$

Parc Réjean-Boisvenu

### PICKLEBALL ADULTE

Serge Pépin

**8 juillet au 26 août**

8 semaines

**Débutant:** Lundi de 9 h à 10 h 30

**Intermédiaire:**

Lundi de 10 h 30 à 12 h

Lundi de 18 h 30 à 20 h

**16 ans et plus**  
Parc Réjean-Boisvenu  
**40 \$**

### PICKLEBALL ADOS

Serge Pépin

**9 juillet au 13 août**

6 semaines

Mardi de 11 h à 12 h

**12-16 ans**  
Parc Réjean-Boisvenu  
**40 \$**



# Loisirs et culture

## Programmation estivale

### MERCREDIS EN MUSIQUE DANS LES PARCS



#### FAMILLE SOUCY

10 juillet

De 19 h 30 à 21 h 30  
(2 fois 45 minutes)

Parc  
Réjean-Boisvenu

#### JUGBAND TRIO

7 août

De 19 h 30 à 21 h 30  
(2 fois 45 minutes)

Parc Audrey

#### DUO SAM TESSIER ET FLX LEPAGE

24 juillet

De 19 h 30 à 21 h 30  
(2 fois 45 minutes)

Parc Wilson



Arrivez à l'avance pour vous installer et profiter des jeux en famille (poches, Spikeball et autres) proposés sur place.

Si un événement est annulé en raison de la météo, il sera reporté au 21 août.

Les camions de cuisine de rue seront présents de 18 h à 20 h :

- **Baravan**: bar mobile
- **Frit & Gof**: camion-restaurant (poutine, frites et gaufres)
- **PopsFamille**: popsicles et autres friandises glacées



## Festival nautique

Les 20 et 21 juillet

Aux parcs Thomas-Monro  
et Louis-Stanislas-Pariseau

**SURVEILLENZ NOS RÉSEAUX  
SOCIAUX POUR CONNAÎTRE  
LA PROGRAMMATION 2024 !**



## Concours Maisons fleuries

C'est le grand retour du concours Maisons fleuries ! Il s'adresse à tous les ménages et à toutes les entreprises afin de récompenser les efforts de fleurissement de leur propriété.

Des prix seront remis dans trois catégories : maison unifamiliale, balcon fleuri (pour les appartements et condos) et embellissement de commerce. La date limite d'inscription est le 31 juillet 2024.

**Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec le Service des loisirs au 450 267-3531 ou à [loisirs@les-coteaux.qc.ca](mailto:loisirs@les-coteaux.qc.ca).**



# Loisirs et culture

## Missions Enviro-Printanières

25 mai, de 10 h à 14 h

Cet événement vise à sensibiliser la population aux initiatives écoresponsables dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts. Il est organisé en partenariat avec divers acteurs locaux engagés dans la protection de l'environnement.

- Distribution gratuite d'arbres par des bénévoles des Aînées du lac Saint-François. Les arbres sont fournis par le Club des 4-H et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts.
- Compost gratuit en libre-service dans la cour (limite de 2 contenants de 110 litres par véhicule). Apportez votre pelle, vos gants et des contenants!
- Les Serres Michel Van de Walle offriront gratuitement des plantes variées à la population (quantités limitées).
- Le Marché Écocal tiendra un marché extérieur dans sa cour (vente de plants).
- La Municipalité tiendra un kiosque pour promouvoir ses services et Myriam Sauvé, conseillère municipale, sera présente pour sensibiliser la population sur les monarches et les pollinisateurs.
- Le Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent tiendra un kiosque d'information.
- Moisson Sud-Ouest tiendra un kiosque sur la sensibilisation au gaspillage alimentaire.
- La Serre St-Laz sera présente pour animer un kiosque d'échange de semis, boutures et vivaces. Apportez des plants et semis à échanger!
- Le MARE (Mouvement d'action régional en environnement) tiendra un kiosque d'information.

**i** Hôtel de ville (65, route 338)



### Réduction du gaspillage alimentaire

Profitez de votre visite pour déposer des aliments dans le garde-manger communautaire.

## EXPOSITION DE JACINTHE RICHARD

Jusqu'au 13 juillet 2024 à la bibliothèque Lucile-C.-Sauvé

Jacinthe Richard, artiste-peintre et pastelliste, puise son inspiration dans ses racines familiales et son passé.

Son travail reflète une nostalgie de son enfance, notamment en observant son père, pêcheur des Îles-de-la-Madeleine, créer des objets en bois avec habileté. Son admiration pour des artistes tels que Rembrandt, Bougereau et Pino a nourri sa passion artistique. Utilisant principalement le pastel, elle explore intuitivement des souvenirs heureux et des lieux magiques qui évoquent son histoire personnelle. Son art à l'huile ou au pastel, est imprégné de cette connexion profonde à ses racines et à son héritage.





## Albums pour l'œil et l'oreille 2

### EXPOSITION MULTIMÉDIA DES ARTISTES

Annouchka Gravel Galouchko et Stéphan Daigle

**Vernissage le 5 juillet 2024 – Édifice Laurier-Léger**

Conçue autour du concept de la pochette d'album 33 tours, cette exposition propose 12 albums présentant autant de poèmes chantés ou narrés des deux artistes et illustrés de leurs créations visuelles.

L'exposition s'accompagne d'une vidéo présentant le projet dans ses différentes dimensions littéraire, musicale et visuelle ainsi que de 12 grandes affiches reprenant les visuels des albums.

Lors du vernissage le 5 juillet, les deux artistes présenteront un récital de poèmes chantés et narrés sur les accompagnements musicaux de Stéphane Beaulieu.

Les artistes remercient particulièrement les compositeurs et musiciens Mario Trépanier et Stéphane Beaulieu qui ont généreusement contribué à la réalisation de ce projet.

Ce projet de création multimédia et d'exposition a également été rendu possible grâce à une bourse régionale du CALQ Montérégie-Ouest. Les artistes remercient grandement les instances suivantes pour leur soutien :



## Bibliothèque

### NOUVEAUTÉS

#### Section jeunesse

Romans :

- Bine T. 12
- Un été aux îles

Albums :

- Ma planète fait de la fièvre
- Mon livre des odeurs
- Mon premier Elvis Presley

#### Section adultes

Romans :

- Les sept maris d'Evelyn Hugo
- Fais semblant que tu m'aimes
- Dix-neuf marches
- Jason Bourne : la mutation dans la peau

Documentaires :

- C'est toi la boss de ta vie
- Me suivez-vous ?
- Cuisiner le printemps

## Vie communautaire

### PROGRAMMATION CULTURELLE

#### Agro-Passion Atelier-conférence

**18 juin**

**De 18 h 30 à 20 h 30**

Principales maladies et ravageurs des potagers : méthodes de prévention et types de traitements écologiques.

 Édifice Laurier-Léger

#### Animations clin d'œil Animation estivale

**18 juillet**

**De 14 h 30 à 15 h 10**

Labo magique du prof Ding : conception et création d'expériences grâce à la magie (spectacle interactif)

 Parc Émile-Asselin

#### Neurones atomiques Animation estivale

**1<sup>er</sup> août**

**De 10 h à 11 h**

Courts-circuits : assembler une ligne électrique ; coupe-circuit, étincelles, flammèches et point de fusion

 Bibliothèque Lucile-C.-Sauvé

#### Animations clin d'œil Animation estivale

**17 août**

**De 10 h à 11 h**

Ma rentrée à la maternelle : heure du conte et discussion préparant l'enfant à son entrée à l'école (adaptation aux changements, sociabilisation et attitude positive)

 Bibliothèque Lucile-C.-Sauvé

### Frigo et garde-manger communautaires



**Ouvert 24 h/24, 7 j/7, à partir  
du 8 avril**

Que vous ayez des surplus alimentaires à partager, que vous souhaitiez donner un coup de main ou que vous ayez simplement besoin d'un peu d'aide, le Frigo est là pour vous accueillir.

 Hôtel de ville (65, route 338, Les Coteaux)

### BAZAR ANNUEL

Après quatre ans d'absence, c'est le retour du bazar annuel de la paroisse Saint-François-sur-le-Lac. Il se déroulera les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2024, de 8 h à 16 h, au sous-sol de l'église de Saint-Zotique, située au 1176, rue Principale.

En plus de profiter à la communauté, cet événement permet de financer le fonctionnement des églises de la région et de les maintenir en bon état. La paroisse réunit quatre églises, soit Sainte-Marie des Coteaux, Saint-Ignace de Coteau-du-Lac, Saint-Zotique de Saint-Zotique et Sainte-Claire-d'Assise de Rivière-Beaudette.



### Collecte de sang

La prochaine collecte de sang des Chevaliers de Colomb aura lieu le 10 juillet de 13 h à 19 h à l'édifice Gilles-Grenier au 21, rue Prieur, Les Coteaux.

**Prenez rendez-vous au  
1 800 343-7264 ou sur  
hema-quebec.qc.ca.**

# RETROUVONS-NOUS À LA BELLE ÉTOILE



Damien Robitaille

## Fête nationale

**DIMANCHE 23 JUIN 2024  
DE 11H À MINUIT**

PARC HERVÉ-LAFRAMBOISE – ENTRÉE GRATUITE

**Jeux gonflables et maquillage pour enfants**

**Concession alimentaire de la Microbrasserie  
du Vieux-Canal**

**Concession de bières en collaboration avec  
Brasserie du Bois-Blanc**

### Spectacles:

18 h 45 Geneviève Samson

19 h 45 Broken Hearts

20 h 45 Hommage au drapeau  
et discours patriotique

21 h 00 Damien Robitaille

Dès 22 h 30 YOYOS COLLECTIVE

Aménagement de zones de stationnement et offre de  
transport en navette pour accéder au site

## Rappels

### CROQUE-LIVRES

Ils sont de retour dans les parcs Audrey  
et Réjean-Boisvenu.

### 2<sup>e</sup> VERSEMENT DE TAXES – 1<sup>er</sup> juin

### COLLECTES DE BRANCHES ET ENCOMBRANTS

Branches: 3 juin, 1<sup>er</sup> juillet et 5 août

Encombrants: 5 juin, 3 juillet et 7 août

Pour en bénéficier, vous devez prendre  
rendez-vous en ligne avant 10 h le  
vendredi précédant le jour la collecte.

### COLLECTE DE SURPLUS DE CARTONS

10 juillet

### HORAIRE D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

À partir du 3 juin

Du lundi au jeudi: 8 h à 12 h – 13 h à 16 h 30

Vendredi: 8 h à 12 h

Samedi et dimanche: fermé



Consultez le site Internet  
pour en savoir plus.

### Municipalité des Coteaux

65, route 338

Les Coteaux (Québec) J7X 1A2

450 267-3531 | [reception@les-coteaux.qc.ca](mailto:reception@les-coteaux.qc.ca)

[www.les-coteaux.qc.ca](http://www.les-coteaux.qc.ca)

[mun.lescoteaux](https://www.facebook.com/mun.lescoteaux)

### Heures d'ouverture

Lundi au vendredi: 8 h 30 à 12 h – 13 h à 16 h 30

Samedi et dimanche: fermé

### Conception graphique

Duval design communication